

INTRODUCTION

Lorsque l'on se promène sur les rives de l'Arno, il arrive que résonne un mot à sonorité étrangère : *il Grenoble*. S'agit-il de cette ville, sertie de montagnes, située au sud-est de la France? Non, pas tout à fait. C'est plutôt, à Florence, une place, piazza Ognissanti; un Palais, nommé Pisani-Quaratesi; un lieu, l'Institut français. Intriguée par cette appellation en terre italienne, nous avons voulu en savoir plus sur le lien Grenoble-Florence et, par conséquent, sur ce qui constituera l'objet essentiel de notre analyse : un aspect de la présence culturelle française en Italie au début du siècle, l'Institut Français de Florence. Nous nous lançons là dans le domaine fascinant mais somme toute assez nouveau de l'histoire culturelle. Elucider le rapport Grenoble-Florence c'est donc remonter à la naissance, en 1907, de cet Institut français en Toscane, pour en comprendre, avant tout, les motivations et les finalités, pour en mesurer également l'influence au sein de la société italienne mais aussi dans le mouvement de l'action culturelle française à l'étranger.

Le choix de la période chronologique a été la première difficulté à laquelle nous avons été confrontée. 1907 aurait pu marquer le point de départ de notre étude mais cela comportait le risque de passer superficiellement sur une période importante de l'histoire culturelle de Florence qui s'amorce justement quelques années auparavant. La ville se trouve, en effet, au cœur des avant-gardes intellectuelles et morales qui s'affirment à cette époque; elle est d'ailleurs considérée comme la capitale culturelle de l'Italie. Or ceci explique en partie le choix de la ville pour l'installation du nouvel Institut. Nous avons donc fixé la limite chronologique inférieure en 1900. Par ailleurs, nous aurions voulu, dans un premier temps, prolonger cette étude au moins jusqu'en 1940, date à laquelle l'Italie entre en guerre aux côtés de l'Allemagne. L'Institut, lui, sera fermé pour cinq ans à partir de cette même année. La perspective d'analyser l'existence de ce centre culturel français durant la période fasciste nous intéressait particulièrement. Mais au fur et à mesure que nous avançons dans nos recherches, la masse de documents accumulés nous faisait comprendre que la période était trop vaste pour la nature de notre travail actuel. Nous avons donc choisi de clore notre analyse en 1920, date à laquelle le premier directeur et surtout fondateur quitte

Florence pour d'autres fonctions. Nous considérons cependant qu'à l'intérieur de ces limites chronologiques, 1900-1920, les treize premières années d'existence de l'IFF sont fondamentales. C'est, en effet, véritablement l'époque de gestation de l'établissement mais aussi d'élaboration et d'affirmation de ses principes d'action.

Au sein de ce cadre chronologique l'analyse diachronique retracera l'évolution de l'IFF et les épreuves auxquelles il sera confronté sans que soit négligé, synchroniquement, le phénomène des réseaux de relations humaines qui se cristallisent autour de l'Institut. Il s'agira enfin de replacer celui-ci dans le cadre plus ample des relations franco-italiennes à la fin du XIX^e siècle et durant les deux premières décennies du XX^e siècle. Une telle perspective nous permet de mettre en évidence notre problématique : dégager les motivations profondes qui ont poussé Julien Luchaire, aidé par l'université de Grenoble et bientôt soutenu par l'Etat, à installer en terre étrangère ce nouveau type d'établissement aux intentions prioritairement pédagogiques. C'était alors une forme nouvelle d'expansion universitaire.

Mais tout au long de notre étude, nous ne pourrons échapper à la question fondamentale de savoir si derrière l'apparence initiale d'une simple annexe de l'université de Grenoble, ne se cache pas une réalité plus politique. Car l'intérêt que porte d'emblée le Quai d'Orsay au petit Institut naissant ne peut laisser indifférent. Quelles sont donc, en vérité, les raisons profondes de l'évolution de l'IFF? Comment est-on passé d'un petit centre pédagogique à un institut de grande envergure et d'incontestable rayonnement culturel français à l'étranger? En d'autres termes, de quelle façon l'Institut devient-il lui-même un enjeu politique?

Notre étude s'est dès lors articulée sur plusieurs questions. Pourquoi Florence? Quels ont été les principaux acteurs de cette création? Dans quel contexte historique franco-italien s'inscrit-elle? Quelle allait être la stratégie culturelle proposée? Comment allait réagir cet Institut face à l'avènement de la guerre? Quelle a été sa place dans l'histoire des relations culturelles internationales? Trois temps de réflexion se profilent.

Tout d'abord la tradition cosmopolite et culturelle de la terre des Médicis. En effet, pour comprendre le choix de Florence, une longue introduction en amont de nos limites chronologiques s'impose afin de saisir l'importance de cette ville pour les voyageurs étrangers. Etape obligée du voyage culturel, elle devient au cours du XIX^e siècle un lieu mythique dans lequel s'enracine une forte communauté d'immigrants aisés. Or, pour mieux mesurer le faible poids, à l'aube du XX^e siècle, de la présence française à Florence, une large place est faite à l'analyse de cette colonie étrangère, principalement représentée par les Anglais mais dont les Allemands ne sont pas ab-

sents institutionnellement. Enfin, les diverses manifestations intellectuelles qui font de Florence la capitale culturelle de la Péninsule au début du *Novecento* expliquent en partie le choix de la ville par Julien Luchaire. Ces réflexions nous permettront de mieux comprendre les motivations qui allaient pousser Julien Luchaire à fonder à Florence, son Institut, annexe de l'université de Grenoble.

La création du *Grenoble* sera l'objet de la seconde partie. Nous verrons l'accueil enthousiaste fait à la jeune école au-delà des Alpes mais également l'intérêt qu'elle suscite, en France, auprès des pouvoirs publics. Après avoir présenté les acteurs qui participent à cette expérience pionnière, nous nous efforcerons de déceler l'émergence d'une stratégie culturelle mais également la naissance de réseaux de relations autour de l'Institut, envisagé ainsi dans son rôle de médiateur.

Enfin nous mesurerons l'incidence sur l'Institut de la première guerre mondiale. Nous tenterons de répondre à la question de savoir si les changements d'orientation impulsés par Luchaire durant le conflit seront conjoncturels ou définitifs. Nous verrons comment l'universitaire endossera la veste de propagandiste en mettant en place une importante machine de guerre.

Quel était l'état de l'historiographie sur notre sujet au moment où nous avons commencé nos recherches? La bibliographie est, certes, exhaustive pour ce qui concerne notre première partie : les actes de colloques et les études d'ensemble publiés par le Cabinet Vieusseux sont dignes du plus grand intérêt¹. Nous nous référons également pour le cadre culturel florentin aux travaux d'Eugenio Garin², Giorgio Luti³, Giorgio Spini et Antonio Casali⁴. Mais il faut reconnaître que le domaine des relations culturelles internationales est, lui, encore assez nouveau et le terrain par conséquent à peu près vierge. Il faut signaler cependant les études très intéressantes sur ce sujet parues dans la revue *Relations internationales*⁵ ainsi que celles de l'ISPI (Istituto per gli Studi di Politica Internazionale) portant

¹ Nous signalons particulièrement les deux ouvrages suivants : *L'Idea di Firenze, Temi e interpretazioni nell'arte straniera dell'Ottocento*, sous la direction de Maurizio Bossi et Lucia Tonini, Firenze, Gabinetto Scientifico Letterario G. P. Vieusseux, centro Di, 1989, 318 p. et, sous la direction de P. Gori Savellini, *Firenze nella cultura italiana del Novecento* in *Atti del Convegno di Firenze (Firenze, 5-7 dicembre 1990)*, Firenze, Festina Lente, 1993, 348 p.

² E. Garin, *La cultura italiana tra '800 e '900*, Bari, Laterza, 1963.

³ Voir notamment G. Luti, *Momenti della cultura fiorentina tra Ottocento e Novecento*, Firenze, Le Lettere, 1987, 123 p. et *Firenze corpo otto. Scrittori, riviste, editori del Novecento*, Firenze, Vallecchi, 1983, 420 p.

⁴ G. Spini, A. Casali, *Firenze*, Bari, Laterza, 1986, 454 p.

⁵ Cf. en particulier les numéros suivants : *Relations internationales*, n° 24, hiver 1980; n° 25, printemps 1981 et n° 32, hiver 1982.

plus précisément sur la France et l'Italie⁶. Par ailleurs et plus spécifiquement pour la politique culturelle française à l'étranger, les ouvrages de Suzanne Balous et de Albert Salon⁷, ainsi que celui qui est récemment paru sur la diplomatie culturelle française⁸, ont constitué des points de référence importants. Enfin le travail récent de J.-M. Delaunay, orienté sur la présence française en Espagne, a confirmé notre approche de l'étude des institutions culturelles à l'étranger⁹. Mais surtout, les thèses de Daniel J. Grange¹⁰ et de Pierre Milza¹¹ nous ont été des plus précieuses comme références constantes tant sur le plan historique que méthodologique. La thèse de P. Milza nous a permis de comprendre le climat de rapprochement franco-italien à la charnière des deux siècles dans lequel s'inscrit précisément notre travail. Rapprochement du reste qui, nous le verrons, ne s'opère pas de la même façon ni pour les mêmes raisons à la fin du XIX^e siècle et en 1902, 1912, 1914, 1915. Enfin, sur la présence culturelle française à Florence et l'Institut français au début du siècle – l'essentiel de notre sujet – les études historiques sont rares et le domaine est quasiment à défricher. Toutefois il faut signaler l'article de Jean Pierre Viallet qui a dépassé la superficialité des quelques brochures historiques sur l'IFF et qui a servi de point de départ à notre recherche¹² ainsi que celui de Pierre Guillen consacré de façon plus vaste à «La politique culturelle de la France en Italie dans les années 1918-1922»¹³.

Notre corpus documentaire a donc été élaboré à partir de ces éléments, ainsi que de deux ouvrages fondamentaux : la *Commémo-*

⁶ Voir en particulier les numéros *Italia, Francia e Mediterraneo* sous la direction de J.-B. Duroselle et de E. Serra, Milano, ISPI, Franco Angeli, 1990 et *Italia e Francia, i nazionalismi a confronto* sous la direction de E. Decleva et P. Milza, Milano, ISPI, Franco Angeli, 1993.

⁷ S. Balous, *L'Action culturelle de la France dans le monde*, Paris, P.U.F., 1970, 190 p.; A. Salon, *L'Action culturelle de la France dans le monde*, Paris, Nathan, 1983, 158 p.

⁸ F. Roche, B. Piniau, *Histoires de diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris, La Documentation française, 1995, 295 p.

⁹ J.-M. Delaunay, *Des Palais en Espagne. L'Ecole des hautes études hispaniques et la Casa de Velazquez au cœur des relations franco-espagnoles du XX^e siècle (1898-1979)*, Madrid, Casa de Velazquez, Ciudad Universitaria, 1994, 670 p.

¹⁰ D. J. Grange, *L'Italie et la Méditerranée (1896-1911). Les fondements d'une politique étrangère*, 2 volumes, Rome, Ecole française de Rome, Palais Farnese, 1994, 1702 p.

¹¹ P. Milza, *Français et Italiens à la fin du XIX^e siècle. Aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902*, 2 tomes, Rome, Ecole française de Rome, 1981, 1114 p.

¹² J.-P. Viallet, «Une création originale : l'Institut Français de Florence (1907-1915)» in *Risorgimento*, Bruxelles, Fondation universitaire, 1981-1, p. 33-62.

¹³ P. Guillen, «La politique culturelle de la France en Italie dans les années 1918-1922», *Relations internationales*, n° 25, printemps 1981, p. 67-85.

ration du cinquantenaire de l'Institut Français de Florence (1908-1959)¹⁴ et surtout les mémoires de Julien Luchaire, *Confession d'un Français moyen*¹⁵, sans oublier les sources écrites et orales.

Les sources écrites (manuscrites, dactylographiées, imprimées) sont essentiellement représentées par les archives. Nous avons consulté, en effet, de nombreux fonds d'archives : diplomatiques, publiques et privées.

Les archives diplomatiques sont d'une valeur inégale. Pour ce qui concerne la France tout d'abord, les différentes séries consultées dans les archives du ministère des Affaires étrangères (*Correspondance politique et commerciale, Correspondance administrative, Correspondance consulaire*) sont venues compléter les informations des archives de l'Institut Français de Florence. Les papiers d'agents – notamment les Papiers Berthelot – ont constitué des sources importantes pour notre troisième partie. Beaucoup plus intéressantes pour notre recherche, car se rapportant directement à l'Institut, ont été les archives diplomatiques de Nantes et notamment les fonds : *Archives du Service des Œuvres* et *Archives de l'Ambassade de France à Rome Quirinal*. Enfin, la consultation du *Fonds consulaire* et du *Fonds personnel et agences consulaires, (fin XIX^e-1935)* – également conservés à Nantes – a été tout à fait indispensable pour notre première partie lorsqu'il s'est agi d'évaluer la présence de la communauté française à Florence au début du siècle. Si le *Fonds consulaire* s'est révélé des plus décevants – nous n'y avons trouvé que de très rares informations sur les activités du poste – le deuxième fonds (*Personnel et agences consulaires*) en revanche, nous a fourni quatre rapports consulaires tout à fait précieux pour notre analyse.

En Italie, les archives diplomatiques de la Farnesina ont été utiles dans la mesure où elles nous ont fourni des éléments de compréhension pour le cadre historique de notre recherche. Mais il est évident que les archives de l'Institut Français de Florence ont constitué l'épine dorsale de notre travail. Nous verrons plus tard les problèmes qu'elles nous ont posés.

Une autre catégorie de sources est représentée par les fonds d'archives publiques et privées. Aux Archives nationales de Paris, nous avons essentiellement consulté la série F17 (Instruction publique), où nous avons pu avoir accès au dossier personnel de Julien

¹⁴ Grenoble, Allier, 1963, 257 p. Instrument important car il s'agit d'un recueil d'articles comprenant une édition de documents.

¹⁵ Florence, L. S. Olschki, 1965, 2 vol., 207 et 334 p. Le premier volume est paru en 1943 aux éditions du Sagittaire. Document substantiel sur la vie politique et culturelle non seulement de la France et de l'Italie mais de l'Europe de son temps.

Luchaire. Du côté italien et suisse, nous avons consulté les archives privées : Archivio Papini, Archivio Berenson, Archivio Contemporaneo del Gabinetto Vieusseux, à Florence, ainsi que l'Archivio Prezzolini à Lugano, qui se sont avérées très enrichissantes.

Ces différents fonds nous ont permis de découvrir des correspondances personnelles (rarement conservées dans les archives diplomatiques) entre certains membres de l'Institut, notamment Luchaire, Crémieux, Alazard, Rolland¹⁶ et les représentants les plus significatifs du monde politico-culturel de Florence. Particulièrement intéressants, ces papiers personnels nous ont permis également d'affiner notre étude sur les réseaux tissés à Florence au début du siècle autour de l'IFF justement. Les correspondances consultées dans les fonds d'archives privées sont à cet égard extrêmement instructives car on y décèle la trame de relations, d'amitiés et d'affinités intellectuelles et politiques qui se créent.

Les sources imprimées ont été également d'une grande utilité. Les statistiques italiennes (les deux recensements de la population de 1901 et 1911) sont venues compléter les informations contenues dans les rapports consulaires. Très pertinents ont été, par ailleurs, les mémoires ou journaux de personnalités françaises ou italiennes, liées à l'Institut ou à ses membres pendant la période étudiée. Dans le même ordre d'idées, les récits de voyages, mémoires ou romans sur Florence, écrits à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, ont alimenté toute notre première partie. Enfin un dernier type de sources imprimées (presse, annuaires, bulletins, revues des deux pays) a représenté un instrument de travail précieux nous permettant, en particulier pour ce qui concerne les revues ou la presse, d'évaluer en France, l'écho fait à la création de Julien Luchaire mais également d'apprécier la réception faite en Italie à cette nouvelle présence française et de mesurer, enfin, des deux côtés des Alpes, l'évolution du jugement à son endroit tout au long des treize années d'existence qui concernent notre sujet.

Cependant ces sources écrites, de quelque nature qu'elles soient, ne répondent pas toujours à nos nombreuses interrogations. C'est pourquoi, nous avons recueilli les témoignages de personnes qui ont connu J. Luchaire ou qui ont été liées de près ou de loin à ce dernier, à sa création, ainsi qu'au milieu dans lequel elle s'inscrit. Les interviews réalisées nous ont permis pour certaines, à l'instar de celle du poète Mario Luzi, de faire revivre une communauté humaine ainsi qu'une période politique et culturelle précise de Florence. C'est le

¹⁶ Les conservateurs des différents fonds n'ont pas toujours été en mesure de nous dire si ces lettres avaient fait l'objet d'une publication.

cas également pour les interviews de Giuliano Prezzolini ou encore de François Luchaire, neveu de Julien. Elles sont enfin, l'occasion d'une véritable réflexion sur le sujet comme ce fut le cas avec Eugenio Garin.

C'est pourquoi, au cours de ce travail, nous avons privilégié les citations car il semblait important de donner la parole aux principaux acteurs et témoins et, en particulier, aux rapports, aux lettres, à la confession de Luchaire, dont nous n'ignorons pas l'inévitable subjectivité inhérente à ce type d'ouvrage.

Mais pour compléter la présentation de notre méthode de travail, s'impose une brève évocation des difficultés majeures auxquelles nous avons dû faire face : la dispersion des sources entre Paris, Nantes, Grenoble, Florence, Rome, Lugano et surtout la difficulté d'accès à certains documents non classés et donc considérés comme « inexistants » ou « détruits ». Ainsi la recherche de rapports consulaires pour le poste de Florence s'est-elle apparentée à une véritable course poursuite entre Nantes, Florence, Paris et... retour à la case départ où les quelques rapports que nous avons enfin pu trouver avaient été mal rangés. Enfin, et ce fut là ma plus grande difficulté, les archives de l'Institut Français de Florence soi-disant « détruites » étaient en réalité totalement inutilisables. Or, elle constituaient, on l'a compris, ma source essentielle. Elles étaient en fait conservées dans un état déplorable depuis 1984¹⁷ et gisaient pêle-mêle dans les caves de l'Institut. Nous avons donc entrepris d'en reclasser, pendant de longs mois, la plus grande partie¹⁸, avec l'accord de M. Michel Pierre directeur de l'Institut Français de Florence de 1992 à 1997, et après avoir obtenu l'autorisation du ministère des Affaires étrangères – Direction des Archives et de la Documentation. Après un court stage à la Direction des Archives, au Quai d'Orsay, auprès de Mme Catherine Oudin et en accord avec cette dernière, nous avons repris, après transport, dépoussiérage et recomposition de nombreux cartons, le classement chronologique antérieur. Ces archives présentent un intérêt de premier ordre pour notre recherche du fait de la variété des documents : correspondances administratives, autographes, rapports... et lorsque les originaux manquent, il existe des copies ou des pelures des documents. Nous disposons par ailleurs de documents qui sont, sauf pour ceux qui ont été cités par J.-P. Viallet, des inédits.

¹⁷ Date à laquelle le consulat français est venu s'installer dans les mêmes locaux que l'Institut, au premier étage du palais Pisani-Quaratesi. Les archives ont donc été déplacées faute d'espace et jetées dans les caves de l'Institut.

¹⁸ Nous avons pu reclasser les archives allant de 1907 à 1980.

Pour une parfaite compréhension du sujet, nous ne saurions clore cette introduction sans préciser la valeur que nous accordons à certains termes abondamment utilisés au cours de notre étude. Dans notre première partie, il est souvent question lorsque, l'on parle des étrangers à Florence, de «colonie». Nous entendons par là une communauté d'immigrants d'une même nationalité qui ont délibérément choisi de s'installer et de vivre à Florence. Nous évoquerons également à de nombreuses reprises le terme de «propagande». Toutefois l'acception de celui-ci va quelque peu évoluer. Nous utiliserons avant tout le terme dans sa fonction première de *propaganda fide*, de diffusion des valeurs de la culture française. Nous verrons, par la suite, comment à partir de la première guerre mondiale, le terme acquiert une acception fatalement politique : l'action de propagande menée en Italie sera essentiellement exercée sur l'opinion publique italienne afin de l'amener à se ranger aux côtés de la France. Enfin, il est un concept que nous emploierons souvent également tout au long de ce travail mais qu'il est plus difficile de définir, celui polysémique de «culture». Nous ne referons pas ici la description des différents contenus du terme déjà étudiés par Philippe Bénéton¹⁹ mais nous retiendrons, pour notre propos, la définition qui se réfère à la culture entendue comme expression de la vie (sociale, intellectuelle) d'une communauté et comme ensemble des symboles qui la caractérisent : «Sur le plan social, culture désigne aujourd'hui l'ensemble des aspects intellectuels, moraux, matériels, des systèmes de valeurs, des styles de vie qui caractérisent une civilisation»²⁰. Nous adopterons aussi, dans une certaine mesure, la définition visant à délimiter la culture comme «expression d'une nation, de ses préférences, de ses interdits, de ses modèles...»²¹. Enfin nous nous rattachons à la pensée de Malraux : «Lorsque nous parlons de culture, nous parlons très simplement de tout ce qui, sur la terre, a appartenu au vaste domaine de ce qui n'est plus, mais qui a survécu»²². N'est-ce pas, du reste, le désir de faire accéder les jeunes étudiants à la mémoire intellectuelle et artistique de *l'autre* qui a motivé, au départ, l'action de Luchaire? En dernier lieu, lorsque nous nous référerons, de façon plus générale, à «l'action culturelle» de la

¹⁹ Ph. Bénéton, *Histoire de mots : culture et civilisation*, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, 1975, p. 165.

²⁰ *Dictionnaire de l'Académie française*, cité par Ph. Bénéton, *Histoire de mots...*, cit., p. 163.

²¹ Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Paris, François Maspero, 1961, p. 182.

²² A. Malraux, discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la maison de la culture de Bourges, cité par Ph. Bénéton, *Histoire de mots...*, cit., p. 162.

France à l'étranger nous nous fonderons sur la définition suivante : «L'action culturelle comprend les interventions de tous les acteurs privés et publics qui ont pour objet ou effet, principal ou accessoire, de développer les relations culturelles de la France et des Français avec l'étranger et les étrangers»²³.

²³ Cf. *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, t. II (1870-1980), Paris, éditions du CNRS, 1984, p. 267.